

Information
prévention

Charte du Voyageur



ASTOU – Une fleur dans le désert

J'ai sollicité l'association « ASTOU - Une fleur dans le désert » pour effectuer une mission de collectes d'informations, de remise de dons ou de travail bénévole au sein de structures partenaires de l'association au Sénégal. Je suis conscient(e) que l'association me permet de faire ce voyage dans des conditions uniques d'authenticité, notamment en ce qui concerne les contacts avec la population, conditions auxquelles un voyage en tant que « simple » touriste ne m'aurait pas permis d'accéder. Cette mission doit s'inscrire dans une démarche à long terme au sein de l'association dont je partage la philosophie et les objectifs. Cette mission n'est pas un moyen de partir à l'étranger « pour pas cher, parce que je ne sais pas quoi faire en ce moment et que j'ai du temps...et que j'ai toujours rêver de redonner le sourire aux enfants pauvres qui n'ont rien (!) » mais un moyen d'apporter des activités intéressantes pour les populations, leur permettant d'enrichir un savoir faire, une curiosité face au savoir, et du matériel qui leur manquerait pour y parvenir.

Par ailleurs, l'association n'accepte pas de bénévole qui soit logé(e) par ses propres moyens car cette formule ne favorise pas une bonne immersion au sein de la population et /ou entraîne des trajets trop longs entre le lieu de résidence et le lieu de l'activité. D'autres part, la composante financière de la mission, à savoir payer ses repas et les différents services (lingère, machine à filtrer l'eau, argent du projet...), permettant de faire vivre plusieurs familles sénégalaises et de financer des investissements ou des manques essentiels, n'existe plus dans ces conditions. Enfin, l'association n'a pas à se justifier pour l'acceptation ou le refus d'un candidat.

Par la signature de la présente charte, je m'engage à respecter rigoureusement l'ensemble des points suivants, ces informations étant destinées à faciliter mon intégration et la bonne marche de ma mission, pour le bien des populations concernées et non pour m'imposer des contraintes excessives :

- 1) **RESPECT DU PROJET** : Je m'engage à respecter la nature et le déroulement du projet ou des activités prévues initialement avec l'association et que j'ai accepté librement.
- 2) **CONTACTS REGULIERS** : Une fois au sein du partenariat décidé par l'association, je m'engage à entrer en contact par téléphone ou par mail à mes frais avec l'association au moins une fois par semaine pour donner des informations sur l'avancée du projet ou des activités (que ce soit auprès du responsable local au Sénégal ou auprès du bureau en France).
- 3) **COMPTE-RENDU** : Je m'engage à rédiger pour le compte de l'association, AVANT mon retour en France, un compte-rendu écrit détaillé des actions entreprises /accomplies, destiné à l'information des adhérents de l'association et à son rapport annuel. Seuls mon prénom et l'initiale de mon nom de famille seront mentionnés, et ce dans toute utilisation qui sera faite des textes fournis, qui pourront être retravaillés si besoin par la rédaction, pour des questions d'harmonisation ou d'encombrement, sans contestation possible tout en gardant mes idées originales.¹

¹ Le formulaire de compte-rendu est disponible en annexe.

4) UTILISATION DU NOM DE L'ASSOCIATION : Je mets en avant le nom de l'association uniquement dans le cadre des missions réalisées pour celle-ci, et jamais à des fins personnelles ou pour en obtenir un quelconque avantage (réduction d'un prix, priorité de passage...) ou en dehors des périodes où je travaille pour elle (si une partie de mon séjour est consacré à des vacances, par ex.).

5) RESPECT DES POPULATIONS : Je m'engage à respecter les populations dans leur culture, leur mode de vie et leur religion. Même dans les stations touristiques, l'habillement décent est primordial pour être respectée en retour. Au Sénégal, les femmes se couvrent les jambes : je ne porte pas de short ni de jupe courte, c'est important pour une bonne intégration à la population (prévoir des pantalons en toile légère, robe sous le genou. Vous trouverez également tout sur place).

Les repas se prennent par terre sur une natte, dans un plat commun, à la main nue (lavée) ou avec une cuillère à soupe. On mange lentement, avec la main droite, dans la portion de plat devant soi, en respectant la nourriture ; on met les déchets sur le sol et non dans le plat - et on quitte le cercle immédiatement après avoir terminé. On boit de l'eau en fin de repas. Je m'engage à entretenir ma chambre moi-même et à participer avec l'ensemble des membres présents à la vie de la maison (préparation du petit déjeuner, rangement après les repas, remplissage de la machine à eau ou son nettoyage,...).

Je m'engage à essayer de comprendre le fonctionnement des populations, leurs priorités et à tenir compte des problèmes de compréhension liés, entre autre, à la langue (ils pensent en wolof ou pullar ou autre... et parlent en français) avant de décréter que les enfants sont tous « comme ci » et pas assez « comme ça », qu'ils ne disent pas correctement « ceci » et ne font pas « cela », que les parents devraient leur avoir inculqué «ça»...

La négociation des prix fait partie de la culture locale mais la philosophie de l'association est que les artisans puissent vivre dignement de leur travail ; je m'engage donc à payer un prix correct les biens ou les services que je vais y acquérir.

Le Sénégal est un pays musulman ; je m'engage à ne pas faire ENTRER D'ALCOOL dans AUCUNE des communautés ou structures où je suis accueilli(e), même en toute discrétion, car les bouteilles vides ne passeront pas inaperçues ! Si je souhaite consommer de l'alcool, je m'engage à aller dans les bars qui le permettent. Même chose pour la consommation de viande de PORC.

A Saly, dans la propriété de Tessa et Oumar BA, se trouve le siège de l'association, et à ce titre, c'est le camp de base pour les séjours alternatifs en brousse. Je veillerai à ne pas gaspiller l'eau inutilement ni l'électricité, en éteignant systématiquement la lumière et le ventilateur en quittant ma chambre. Ce lieu accueille les enfants du quartier, confiés en toute confiance par leurs parents ; je m'engage à me comporter de manière responsable vis-à-vis d'eux et des autres habitants du quartier. Personne ne doit y entrer en dehors des séances et surtout pas les enfants. Aucun enfant ne doit se trouver seul avec un bénévole et jamais dans ma chambre, ni aux toilettes. Je veillerai également à éviter les gestes de tendresse inappropriés avec les enfants (comme les embrasser ou les prendre sur les genoux). D'autre part, si je souhaite faire du bruit ou « faire la fête » au sens occidental du terme, je m'engage à le faire dans un lieu destiné à cela.

Je suis informé(e) que les animaux au Sénégal ne sont pas domestiqués comme en France ; je constaterai qu'ils ne doivent pas être mieux traités que les êtres humains. Ainsi, la population peut être choquée de certains de nos comportements européens vis-à-vis des animaux.

6) DIFFERENCE DE NIVEAU DE VIE : Je viens d'un pays riche et j'ai les moyens financiers d'arriver jusqu'aux personnes qui vont me recevoir ; l'inverse ne se produira vraisemblablement pas, dans les mêmes conditions. Je m'engage à être vigilant de ne pas faire état de manière ostentatoire de cette différence de niveau de vie (liasses de billets, bijoux, vêtements coûteux, appareils sophistiqués - téléphones, appareils photos, lecteur mp3...), et ce dans mon propre intérêt, pour éviter les sollicitations pressantes ou les vols, dont l'association ne saurait être tenue pour responsable. Ainsi, je m'engage à veiller à ce que ma chambre soit TOUJOURS fermée à clé. Je m'interdis tout don ou intervention directe sur le lieu de ma mission qui ne seraient pas placés sous le contrôle du responsable de la communauté qui m'accueille, car je ne maîtrise pas les conséquences ultérieures de ces dons ou interventions. Je suis informé(e) que les cadeaux, dons et pourboires trop importants, compte tenu du niveau de vie général, déstabilisent les équilibres économiques locaux. Les enfants qui reçoivent de l'argent pour des photos ou parce qu'ils mendient ne sont plus scolarisés, gagnent plus d'argent que leur père : ceci peut créer d'importantes distorsions dans les structures familiales (non-respect du père et des anciens).

Un appareil photo ou simplement une paire de chaussures sont l'équivalent de plusieurs mois ou d'années de salaires. Les exhiber ou les traiter sans ménagement peut s'avérer choquant ou être mal compris.

- 7) **TOURISME SEXUEL** : Le tourisme sexuel est une atteinte à la dignité humaine condamnée par les lois. Au premier abord, il ne ressemble pas toujours à la prostitution. Nombreux sont les exemples de voyageurs qui rentrent de tel ou tel pays émerveillés de la « fantastique liberté sexuelle » (!) de ses habitants, sans même réaliser qu'elle n'est motivée que par la pauvreté. La prostitution sous toutes ses formes est indigne pour l'individu qui y est contraint pour des raisons économiques comme pour celui qui y participe en profitant de cette « supériorité économique ». Je m'engage ici à combattre le tourisme sexuel, en n'y apportant aucune contribution d'aucune sorte, même avec des populations majeures et quel qu'en soit le sexe, afin de n'être jamais associé(e) à ces pratiques, aujourd'hui très sévèrement réprimées par la loi sénégalaise "*Toute personne coupable d'atteinte sexuelle sera poursuivie dans le pays du délit et dans son pays d'origine*" (principe de la double peine).
- 8) **RENCONTRES** : Je suis parti(e) au Sénégal pour y remplir une mission et pas pour y faire des rencontres amoureuses... Je vais être en contact avec des dizaines de jeunes personnes sympathiques, qui essayeront sans doute d'initier une relation. Je m'engage à respecter le responsable de la communauté qui m'accueille en ne le mettant pas dans l'embarras par rapport à une relation qu'il ne cautionnerait pas. Dans tous les cas, l'association ne pourra être tenue pour responsable des conséquences. Un petit rappel : impossible pour un homme non-musulman d'épouser une femme musulmane sans se convertir à l'islam.
- 9) **COUT POUR LES POPULATIONS** : Je m'engage à ne pas faire supporter à la population de frais inhérents à ma présence dans le village/la structure. Je m'engage ainsi à payer mon hébergement et mes repas. De même, les transports du lieu de résidence à mon lieu de travail sont à ma charge. Si le responsable de l'association est avec moi pour n'importe quelle raison, je prends également en charge son transport. Si je change de partenariat au cours de ma mission, les transports inhérents sont à ma charge, y compris le retour à Mbour du responsable de l'association une fois que je suis installé(e) quel que soit le mode de transport (transports collectifs, charrette...).
- 10) **PARTICIPATION FINANCIERE** : Une participation financière pour mon hébergement et mes repas sera indiquée avant mon départ. L'hébergement dans les familles étant rarement possible, les maisons ne disposant pas de chambres libres, je serai donc hébergé(e) dans une chambre ou une maison de la communauté. En brousse, il sera parfois préférable de dormir sous tente (fournie par l'association). Je m'engage dans ce cas à en prendre soin. Si je souhaite de l'aide pour ma lessive, je peux donner mon linge sale à une lingère moyennant rémunération (je lave moi-même mes sous-vêtements et ne les étend pas à la vue de tout le monde). Le forfait qui m'est demandé pour les repas repose sur les bases suivantes : petit déjeuner : boisson chaude + pain + beurre ; plat unique le midi et salade ou grillade ou plat unique le soir. Tout le reste est à ma charge (fruits, thé à la menthe, confiture, chocolat à tartiner, gâteaux secs, beignets, boissons...). Le forfait qui m'est demandé pour l'hébergement à Saly permet de faire face aux coûts d'eau et l'électricité, au gardiennage, aux charges et à l'entretien des parties communes.
- 11) **CONDUITE AUTOMOBILE ET REPARATIONS** : Dans tous les cas, je privilégierai la présence d'un chauffeur à mes côtés. Si je suis amené(e) à conduire un véhicule, vu l'état de certaines routes, ma méconnaissance de la manière de conduire et de traverser la chaussée des sénégalais, et notamment des enfants, je m'engage à conduire très prudemment, pour ne pas endommager le véhicule, qui est une source de revenus indispensable à son propriétaire, et surtout pour ne mettre personne en danger. De même, en plus des frais d'essence et de location du véhicule, je m'engage à payer pour les petites réparations ou dommages qui pourraient survenir en route, sachant que le chauffeur, quel qu'il soit, n'a pas les moyens financiers de les assumer. Le chauffeur se chargera de trouver un mécanicien et de faire réparer le véhicule.
- 12) **REPRESENTANT AU SENEGAL** : Le rôle du représentant local de l'association est de faciliter ma mission au Sénégal. Si je souhaite qu'il me guide personnellement au cours de jours de repos destinés à visiter le pays, je

m'engage à le rémunérer pour ce travail qui n'a rien à voir avec son rôle au sein de l'association, sur la base de 15 € par jour, et tous frais payés (restaurant, nuitée...), en plus de la location du véhicule avec chauffeur.

13) **CONVICTIONS PERSONNELLES** : Je m'engage à ne pas imposer mes convictions et mes modes de pensée, et à privilégier l'écoute, dans un pays pour lequel je ne possède pas les connaissances suffisantes me permettant de juger de ce qui s'y passe. J'ai conscience que mon attitude et mes actes sur place peuvent être autant un facteur de développement qu'un élément déstabilisateur et je m'engage à me garder toute attitude et de toute intervention qui pourraient bouleverser les équilibres sociaux, culturels et économiques des communautés d'accueil. Par ailleurs, je suis informé(e) que l'homosexualité est interdite au Sénégal, punie d'emprisonnement, et extrêmement mal vue par la population.

14) **SECURITE SANITAIRE ET ASSURANCES** : Je m'engage à prendre toutes les mesures pour assurer ma sécurité physique et sanitaire ainsi que celle des personnes que je serai amené(e) à fréquenter :

- Boire de l'eau propre, l'association propose des machines à filtrer l'eau à 20 € et vous demande de la laisser à votre départ à la population,
- Pas de baignade ailleurs que dans la mer ou en piscine,
- Port permanent de chaussures : marcher dans le sable pieds nus est agréable, mais se couper sur un tesson de bouteille ou une boîte de conserve enfouie dans le sable peut compromettre l'ensemble de votre séjour,
- Prévention du paludisme pendant l'hivernage par moustiquaire: l'association en propose à 15 € et vous demande de la laisser à votre départ à la population et antipaludéens en respectant les prescriptions car les surdoser présente le risque d'augmenter la résistance des souches au détriment des populations locales.
- Respecter les vaccinations conseillées permet d'éviter l'introduction de maladies dans le pays,
- Prévention des IST/VIH par le port de préservatif.

Je veillerai par ailleurs à contracter les assurances nécessaires à ma prise en charge médicale ou à un éventuel rapatriement sanitaire* (souvent inclus si vous payez votre billet d'avion avec votre carte de crédit - à vérifier).

15) **RESPONSABILITE ET ALEAS** : L'association décline toute responsabilité sur les événements pouvant se dérouler au Sénégal au cours de ma mission, qu'ils soient liés à l'actualité et à la stabilité politique du pays, à l'organisation prévue pour une mission ou aux impondérables, très fréquents en Afrique (coupures d'électricité, fêtes civiles et religieuses paralysant les activités, grèves, aléas climatiques créant des inondations...). J'ai conscience que si je pars pendant la saison des pluies, il va pleuvoir et qu'il y aura des moustiques ; si je pars pendant le Ramadan, il y aura des ralentissements et je mangerai seul(e) le matin et le midi....

16) **DELITS** : Je m'engage à n'effectuer, ou à ne faire effectuer, lors de mon séjour au Sénégal, aucun acte délictueux et/ou répréhensible, susceptible de porter atteinte à l'association ou à son image par mon intermédiaire. Je suis entre autres informé(e) que l'usage ou la détention de drogues au Sénégal sont extrêmement mal vus par la majorité de la population et de surcroît interdits, donc punis d'emprisonnement. Les fumeurs le font en toute discrétion, en cachette de leur famille et voisins.

17) **POURSUITES** : Je m'engage à n'engager aucune poursuite contre l'association qui n'est qu'un médiateur et en aucun cas une agence de voyage.

18) **FRAIS DE DOSSIER** : Afin de compenser les frais supportés par l'association pour la préparation de ma mission au Sénégal et son suivi, je m'engage à m'acquitter de la somme de 75 €, à envoyer avec la fiche de renseignement signée, AVANT MON DEPART. Pour ce don, je recevrai en fin d'année un formulaire CERFA pour déduction (66%) des impôts sur le revenu dans la limite du plafond autorisé.

*L'association ASTOU - Une fleur dans le désert est assurée pour la responsabilité civile pour l'ensemble de ses adhérents et pour l'individuelle accident pour les membres sur bureau hors activités sportives, sur le territoire français et pas au Sénégal, auprès de la MAAF 5N°92175343 D 001, 19 rue Raspail, 92270 Bois-Colombes
Association loi 1901 N° enregistrement 12026406 en date du 25/11/2002 - N° SIREN 447 473 836

CHARTRE DU VOYAGEUR ASTOU

Cette page est à retourner signée avant le départ

Coordonnées du bénévole

Nom..... Prénom

Date de naissance Numéro de téléphone

Adresse e-mail..... @

Coordonnées complètes de la personne qui déclare à l'administration fiscale pour l'envoi du Cerfa :

Nom..... Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

A contacter en cas d'urgence : Nom Prénom

Numéro de téléphone.....

Pièces à transmettre **OBLIGATOIREMENT** avant le départ :

- CV
- Photo
- Copie du carnet de vaccination à jour
- Chèque pour les frais de dossier
- Dernière page de la charte Astou signée
- Questionnaire de motivation complété

Pièces à transmettre **OBLIGATOIREMENT** après le départ :

- COMPTE RENDU ci dessous complété
- Compte-rendu illustré et commenté pour insertion dans le site www.astou.org
- Bilan financier des dépenses effectives (hébergement + repas + transports + dépenses liées au projet)

Fait à Le

Signature précédée de la mention « Oui, je m'engage à respecter **SCRUPULEUSEMENT** cette Charte Astou dans l'intérêt des populations que je vais rencontrer »

ANNEXE - MODELE DE COMPTE RENDU
à renvoyer à votre retour de mission
avec le compte rendu des activités illustré
MISSION DE BENEVOLAT pour
ASTOU UNE FLEUR DANS LE DESERT

NOM DU BENEVOLE

DATES DE LA MISSION

LIEU

(par ex : salle de lecture de Ndiarème Limamoulaye)

MISSION/ACTIVITE N°*

*** 1 fiche par activité**

(par ex : activité n°1 : animation de la salle de lecture/ludothèque ;
activité n°2 : amélioration du potager des femmes)

OBJECTIF INITIAL

(fixé avant le départ lors de la préparation de la mission)

BUDGET SPECIFIQUE

(somme affectée selon le temps passé sur place)

Ne pas oublier de détailler l'affectation de l'argent dépensé

DEROULEMENT DE LA MISSION

(détail des activités réellement réalisées)

PROBLEMES RENCONTRES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

(permet une prise en charge directe des problématiques rencontrées)

RESULTATS

(analyse quantitative et qualitative de vos activités) **Merci de réaliser un compte rendu sous forme électronique avec commentaires illustrés de vos activités qui sera intégré dans le site www.astou.org, pour informations des adhérents Astou et exemple pour les candidats suivants - cf exemple dans le site.**

IMPRESSIONS GENERALES

(ce que vous avez envie de dire sur votre découverte du pays)

QUE DIRIEZ-VOUS A UN CANDIDAT A UNE MISSION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE AU SENEGAL AVEC ASTOU ?

(votre approche de l'expérience, les choses qu'il faut anticiper, les craintes à avoir ou pas, - insertion dans le site de l'Association avec les photos que vous nous fournirez)